



A.D.S.P.F

132 Avenue Franklin Roosevelt – le Carnot - 69500 BRON

① 04 72 33 09 85

secretariat-adspf@orange.fr

Site Web : www.adspf.fr

MAJ 01/2026

1

FORMATION THÉORIQUE A LA THÉRAPIE FAMILIALE PSYCHANALYTIQUE

Cycle de niveau 1

2026

PRE-REQUIS

Psychologue clinicien ou médecin Psychiatre. Autres professionnels : nous adresser un CV détaillé ainsi qu'une lettre de motivation en vue d'un entretien préalable à votre démarche d'inscription. Dans tous les cas, contrôle des prérequis.

OBJECTIFS

Cet enseignement permet d'acquérir les bases pour une approche d'orientation psychanalytique du travail avec les familles. Les apports théoriques, méthodologiques et cliniques, proposés au cours de cette formation, correspondent à une sensibilisation à l'écoute groupale familiale, destinée à être utilisée aussi bien dans le travail institutionnel de consultation et de suivi, que dans l'optique spécifique de la mise en place et de la poursuite de thérapies familiales au long cours.

Objectifs opérationnels – pratiques ciblées

1. *Comprendre le fonctionnement familial*
2. *Adapter des dispositifs aux problématiques institutionnels*
3. *Comprendre les aspects transgénérationnels*

CONTENU

Exposés théoriques et présentations de situations cliniques par les intervenants autour des thèmes suivants :

Association Loi 1901 C.C.P. n° 246 95 R Lyon

Déclaration enregistrée sous le n° 82 69 031 37 69 auprès du Préfet de la Région Rhône Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Siret n° 380 854 364 00037 - Code APE 9499Z

- Historique de la Thérapie familiale psychanalytique et filiations théoriques des idées, notions et concepts qui la fondent.
- Notions d'appareil psychique familial et de fonctionnement psychique familial.
- Consultations et diagnostic concernant le fonctionnement familial.
- Entretiens préliminaires et processus d'indication.
- Cadre et méthodologie de l'approche familiale psychanalytique.
- Notion de mécanismes de défenses familiaux.
- Approche de différents types de fonctionnements familiaux en rapport avec les symptomatologies.
- Mythe familial et fonction mythopoétique de la famille.
- La transmission psychique familiale.
- La chaîne associative familiale.
- La question du transfert, du contre-transfert et de l'inter-transfert en thérapie familiale psychanalytique.
- Le processus.
- La notion de lien familial.
- Thérapies familiales psychanalytiques et institution de soin. Les différents cadres.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Exposés théoriques et analyse de situations cliniques en rapport avec le thème traité.

Documents de formation et articles spécialisés transmis aux stagiaires

MODALITÉS D'EVALUATION DE LA FORMATION

Une feuille d'émargement est signée par le stagiaire et le formateur à chaque journée de formation.

Elle donne lieu à une attestation de présence accompagnant chaque facturation des heures de formation effectuées.

Un bilan de la formation est effectué en groupe à l'issue de la formation. Il est accompagné d'un bilan individuel écrit qui évalue, avec le formateur, pour chaque stagiaire :

- l'acquisition des concepts théoriques présentés
- l'acquisition des compétences techniques utilisables dans des entretiens familiaux
- les capacités à acquérir pour consolider ses compétences dans la compréhension des liens familiaux et le soutien à apporter aux familles
- sa capacité à utiliser ces outils dans le cadre de son activité professionnelle.

Sanction : validation de la formation théorique niveau 1.

Cette évaluation autorise le stagiaire à solliciter son passage au niveau 2 de la formation ; envoi d'un CV détaillé, d'une lettre de motivation et avoir été reçu à un entretien préalable à admission au niveau 2 de la formation.

Une attestation de formation et une attestation de présence sont délivrées au stagiaire.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

7 sessions de 10 heures chacune, les vendredis toute la journée et les samedis matins, entre avril et décembre de chaque année

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS & sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions (groupe de 8 à 15 stagiaires).

7 sessions de 10 heures soit 70 heures de formation.

Dates 2026 : 24 et 25 avril 2026 – 29 et 30 mai 2026 – 19 et 20 juin 2026 - 4 et 5 septembre 2026 – 16 et 17 octobre 2026 – 20 et 21 novembre 2026 – 11 et 12 décembre 2026.

Horaires :

1^{er} jour : 9 heures-12 heures 30 et 13 heure 30 -16 heure 30.

2^{ème} jour : 9h – 12h30

Lieu : siège social de l'ADSPF 132 Avenue Franklin Roosevelt 69500 BRON ou autres lieux en région lyonnaise si demande spécifique PMR.

COÛT

Tarif institutions : 2 800 euros TTC pour 70 heures de formation (financement OPCO possible, l'ADSPF étant certifiée Qualiopi pour ses actions de formation)

Tarif individuel : 2 100 euros TTC pour 70 heures de formation (financement possible via le FIFPL pour celles et ceux exerçant en libéral, France Travail, si financement personnel : possibilité en plusieurs chèques (dernier encaissement 12/2026)) – acompte obligatoire à l'inscription : 300 euros minimum puis facturation juin et décembre 2026.

Non éligible à une financement via le CPF sur refus de France Compétences.

N.B. : une adhésion individuelle à l'association ADSPF (40 euros – tarif 2026) est obligatoire pour tout professionnel en formation.

Tarif valable jusqu'au 30/03/2026 (le tarif appliqué est celui en vigueur et communiqué le jour de l'inscription).

INTERVENANTS

Ce cycle est encadré par

- (fil rouge) Gaël ISAMBERT, psychologue clinicien, thérapeute familial psychanalytique, formateur ADSPF

D'autres formateurs de l'ADSPF sont amenés à intervenir tout au long du cycle de formation.

DELAI D'ACCES

Les inscriptions sont possibles toute l'année, au plus tard 15 jours avant le début de la formation et dans la limite des places disponibles, en vous renseignant auprès du secrétariat.

CADRE RESPONSABLE DU CURSUS DE FORMATION – REFERENT PEDAGOGIQUE

Flavie SIBONI 06 70 46 27 41

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, s'adresser à adspf@adspf.fr